

ORIGINAL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE

12/31 du 24/83
MINISTRE DE L'INTERIEUR /MINT-IGTFP.DFP/240/4

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

DIRECTORAT GENERAL DE LA
PROTECTION SOCIALE

DIRECTORAT GENERAL DE LA
PROTECTION SOCIALE

portant intégration et nomination de
Monsieur **ISAIA Jérémie**
dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux
(Santé publique).

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ I S A S :

D.B.

D.C.F.

(/u la constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amende-
ment de l'article 47 de la constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi n°11/62 du 2 Février 1962 portant statut
général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n°2067/PP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n°63/44 du 12 Février 1965 abrogeant
et remplaçant le décret n°62/376 du 11 Novembre 1963 fixant
le statut des cadres de la catégorie AI des Services de Santé;
(/u le décret n°62/130/47 du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n°61/195/PP du 5 Juillet 1962 fixant
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n°61/131/PP du 5 Juillet 1962 fixant
les catégories et hiérarchie des cadres créés par la loi
n°11/62 du 2 Février 1962 portant statut général des fonction-
naires;
(/u le décret n°61/116/PP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination, à la révocation des fonctionnaires des ca-
dres de l'Etat;
(/u le décret n°61/81/PP-28 du 26 Mars 1963 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués des stages pro-
batoires, sur sollicitation des fonctionnaires stagiaires, no-
amment au sens de l'article 7 de la loi n°11/62;
(/u le décret n°61/31/PP-13 du 24 Février 1967 rè-
glementant la carrière des fonctionnaires de vue de la solde des
autres schémas relatifs aux nominations, intégrations,
reconstitutions de carrière et promotions;
(/u le décret n°74/47 du 21 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/PP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelons et les indices des fonctionnai-
res;
(/u le décret n°77/151 du 4 Avril 1979 portant nomi-
nation de Monsieur **ISAIA Jérémie**, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°80/141 du 18 Décembre 1980 portant
nomination des membres du Conseil des Ministres;
(/u le modificatif n°21/016 du 28 Janvier 1981 au
décret n°80/141 du 18 Décembre 1980 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n°81/017 du 28 Janvier 1981 relatif au
régime des fonctionnaires du Gouvernement;
(/u la lettre n°23344 CAS-CAB du 25 Août 1982 du Mem-
bre du Comité Central du Travail, Directeur de Cabinet, trans-
mettre l'arrêté de l'intéressé;

D. C. F. D. :

48

ARTICLE 1^{er}: En application des dispositions du décret n°88, du 12 Février 1953 susvisé, Monsieur KILANGOU SOUMBE, 3^e année, né le 7 Mars 1953 à Bimpe-la-Kingoyi (Caire), titulaire du diplôme de pharmacien obtenu à l'Université Nationale du Soudan, est intégré dans les cadres de la 1^{re} catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et prend le grade de Pharmacien de 4^e échelon (Soudanais, indice 2240).

ARTICLE 2^o: L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3^o: Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où bon en sera.

BAKELAVILLE, le 2 Juin 1983

Par le Premier ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales,

Pierre Danien BOUSSOUKOU BOUBA.

Le Ministre du Travail et
des Relations Sociales,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO A. NDIAYE.

Itiki-Ousmane-LEKOUNDZOU.

AMPLIATIONS:

- JORPC... 1
- DGTFP/DFP... 3
- DFP/BST... 1
- D.B. /... 3
- D.C.F. 1
- M.S.A.S. 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGG/BC 2